



DICÉ

ETHIQUE & CONFORMITÉ AU SERVICE DE LA CYBER PERFORMANCE

PROPOS LIMINAIRE ET SOMMAIRE

L'adaptation de l'économie mondiale aux nouvelles capacités des outils numériques transforme nos sociétés et soulève des questions qui mettent en jeu notre système de valeur dans son ensemble.

Hannah Arendt, philosophe et politologue, énonçait à propos des technosciences qu'elles pouvaient devenir l'outil d'un totalitarisme « *confisquant l'avenir des hommes* », si ceux-ci ne développaient pas « *à leur égard une pensée critique en vue de préserver la démocratie* ».

I - De la morale à l'éthique.

- La philosophie morale.
- Les théories de l'éthique.

II - Des enjeux de l'éthique du numérique.

- Les enjeux macro-éthiques.
- Les enjeux micro-éthiques.

III - De la gouvernance éthique et responsable.

- La genèse de la réglementation.
- "Le serment d'Hippocrate" numérique.



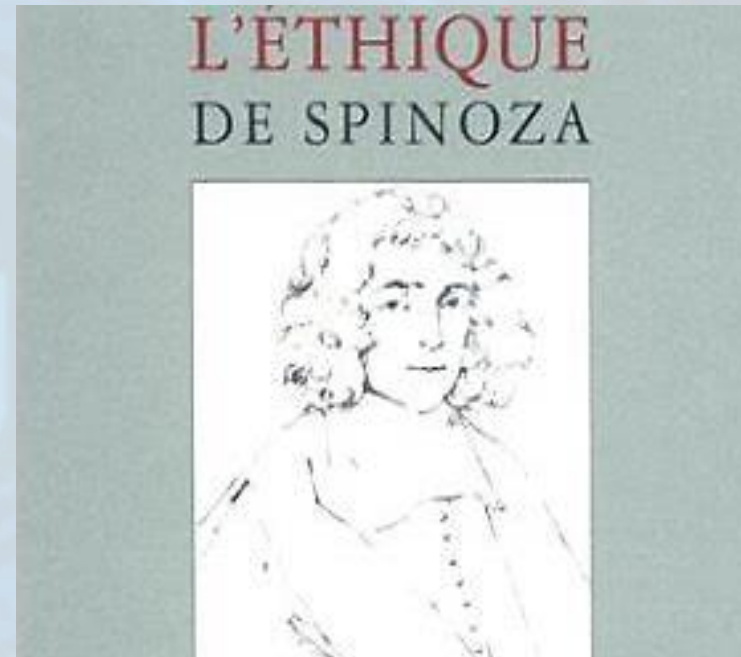
PARTIE I

DE LA MORALE À L'ÉTHIQUE

Du fait de son caractère universel et intemporel, l'éthique a été questionnée tout au long des époques au gré des influences morales, politiques et religieuses.

Elle se définit comme étant **la pensée des principes** en raisonnant sur les fondements et les valeurs y afférents.

Toutes les théories de l'Ethique sont issues de l'histoire de la philosophie morale.



L'éthique vs le Droit vs la conformité

TABLEAU COMPARATIF ENTRE L'ÉTHIQUE ET LA CONFORMITÉ

SOURCE : FLORA FISCHER - CIGREF

ÉTHIQUE	CONFORMITÉ
<ul style="list-style-type: none">• Permet de décider soi-même de ses propres modalités d'actions à partir de valeurs et / ou principes auxquels nous nous rattachons• Traite des dilemmes et des conflits de valeurs propres à chaque contexte, au cas par cas• Fait appel aux notions de valeurs, de réflexion, de recommandations	<ul style="list-style-type: none">• Implique le respect de normes / lois / principes dictés par une/des instances extérieures• S'inscrit dans un cadre universel (à l'échelle nationale / internationale)• Fait appel aux notions de normes et d'obligations
<p><i>Permet de choisir comment agir de la meilleure façon après réflexion au cas par cas, et mise en perspective de différentes valeurs / principes qui rentrent en conflit</i></p>	<p><i>Permet d'agir conformément à ce qui est prescrit par la loi ou tout autre dispositif ayant une dimension juridique et morale (contrat, cahier des charges...)</i></p>

Les théories de l'éthique

Boyd et Crawford : « *les problématiques que soulève le numérique doivent être considérées « comme partie intégrante d'une nouvelle culture scientifique ». Dans ce nouveau contexte il conviendrait d'inclure plus avant, les questions épistémologiques et leurs implications méthodologiques comme de nouvelles littératies et de procéder à des adaptations méthodologiques au sein des parcours de formation ».*

Le Sénat : « *l'éthique doit être prise au sérieux. Elle repose sur une réflexion rationnelle qui mène à des prises de position s'appuyant sur des principes et des valeurs. Pour éviter de voir prospérer une éthique au rabais, il est donc indispensable de proposer des parcours de formation de qualité en éthique.*



PARTIE II DES ENJEUX DE L'ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE.

Depuis la théorisation de la cybernétique et les prémices du connexionnisme ainsi que ceux du cognitivisme, de nombreux défis scientifiques ont été relevés. En particulier, la naissance de processeurs très puissants et **l'émergence du Big Data** ont permis des avancées considérables dans le domaine de l'IA. Néanmoins, cette dernière présente encore d'importantes zones d'ombre.

Dans son rapport « *donner du sens à l'IA, pour une stratégie nationale et européenne* », le mathématicien Cédric Villani défend le principe de l'audit des algorithmes. **Le député plaide aussi en faveur de la création d'une fonction assermentée, « d'un corps d'experts »** qui « *pourraient être saisis à l'occasion d'un contentieux judiciaire, dans le cadre d'une enquête diligentée par une autorité indépendante ou suite à une demande du défenseur des droits* ».



Nonobstant les enjeux éthiques inhérents à la fiabilité des algorithmes qui est fréquemment discuté (biais d'équité, discrimination, exclusion, etc.), l'actualité nous rappelle les risques d'**instrumentalisation des outils numériques**.



© Getty Image
Tous droits réservés



PARTIE III

DE LA GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE.

Le rapport Tricot, publié en 1975, pose les principes généraux de la loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, qui fût adoptée le 6 janvier 1978.

Son article 1^{er} dispose que : *"l'informatique doit être au service de chaque citoyen. [...] Elle ne doit porter atteinte ni à l'identité humaine ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques"*.

... LE MONDE — 21 mars 1974 — Page 9

JUSTICE

**Tandis que le ministère de l'intérieur développe la centralisation de ses renseignements
Une division de l'informatique est créée à la chancellerie**

« Safari » ou la chasse aux Français

De vastes ambitions

À la hausse

PHILIPPE BOUENNA

ZOOM-MACRO
CONFERENCES
LEIMON
"ADAPTALL"
DE 100 à 1.200

LA SEULE LINE DE COPIES DE LIGATURES INFORMATIQUES

La gamme des vendeurs de copieurs fait évoluer dans votre bureau, au-delà du matériel traditionnel, vers un monde d'automatisme et de rapidité. Le zoom-macro permet de copier des documents de 100 à 1.200 fois plus vite que les autres copieurs. Pour vous, un seul copieur vous procure un matériel qui vous concerne personnellement.

OCÉ 27 rue Cuvier, 93077 Montreuil - Tél. 808 22 88

OCÉ satisfait vos besoins en copies d'une autre façon.



Si vous y avez réfléchi c'est parce que vous précisez le temps de votre travail. Mais vous ne vous rendez pas compte que c'est la seule façon de faire plus vite. Pour OCÉ, c'est la seule façon d'automatiser son matériel. Pour OCÉ, c'est la seule façon d'automatiser et d'assurer la qualité de vos copies.

OCÉ
Des copieurs faits pour vous.

LE RGPD

LA NOUVELLE ARME DES « ACTIVISTES »

- « La CNIL est destinataire de signalements (parfois anonymes) qui portent à sa connaissance des faits dont la conformité aux règles relatives à la protection des données personnelles est en question ».

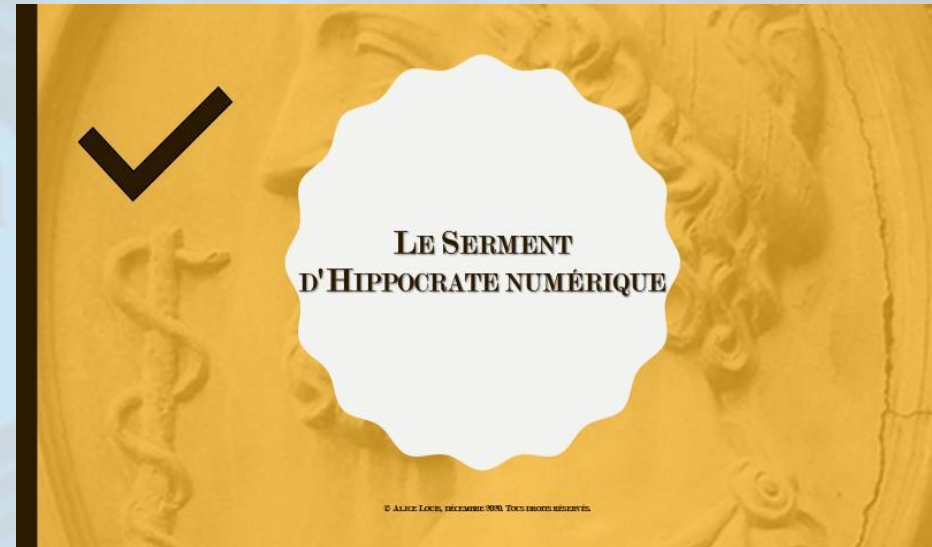
(Source CNIL).

- En complément des contrôles faisant suite à des plaintes ou en lien avec l'actualité dans le contexte de la crise sanitaire, la CNIL a annoncé orienter ses actions de contrôle autour de trois thématiques prioritaires :

- la cybersécurité des sites web ;
- la sécurité des données de santé ;
- l'utilisation des cookies.

« L'approche de la Commission européenne en matière d'intelligence artificielle se fonde d'abord sur une identification et un encadrement des risques selon les domaines d'applications – publics ou privés – concernés :

- **les risques inacceptables** dans le champ de la sécurité, des moyens de subsistance et des droits des personnes ;
- **les risques élevés** dans les domaines touchant les infrastructures critiques (énergie, transports...), l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, les ressources humaines, les services privés et publics essentiels, le maintien de l'ordre, la justice, les processus démocratiques ». <https://www.vie-publique.fr/en-bref/279650-nouveau-reglement-europeen-sur-lintelligence-artificielle-ia>



PROPOS CONCLUSIF

Développer des partenariats tels que ceux que la France a conclu avec le Canada et le Québec en vue de mettre en place un Observatoire International portant spécifiquement sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique.

« Soutenu financièrement par les Fonds de recherche du Québec, l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA) est un réseau de recherche ouvert qui fédère les expertises de plus de 200 chercheuses et chercheurs de 18 établissements postsecondaires du Québec et de nombreux partenaires nationaux et internationaux ». <https://observatoire-ia.ulaval.ca>



ANNEXES

DICÉ

L'APPROCHE GLOBALE & LA VISION À 360° DES RISQUES



NOTRE AMBITION

Contribuer activement
à développer une Economie Numérique
Ethique et Responsable.



NOS VALEURS & ENGAGEMENTS

Intégrité,
Excellence,
Transparence.



NOTRE MISSION

Approche Globale,
Modularité,
Transdisciplinarité.



ALICE LOUIS

FONDATRICE DU CABINET DICÉ
TROPHÉE DE LA FEMME CYBER 2020 



MBA - Management de la Cybersécurité
DEA - Droit des médias (IP/IT)
Auditrice de l'IE-IHEDN "Ethique et conformité"
Certificat PMI "Coaching pour les managers"
Expert "Ethique de l'IA" à l'EEEI

▪ **Conseil, coaching & formation**

Pilotage de projet GDPR et Digital Ethics | DPO externe et CDEO.
Approche globale et/ou systémique de la Security & Ethics by design.
Mise à disposition d'outils et de méthodes, audit, PIA, conformité des contrats, etc.

▪ **Domaines d'expertise**

Droit des données personnelles, Droit de la Cybersécurité, Ethique du numérique, Droit Pénal des Affaires, Propriété Intellectuelle.

▪ **Compétences générales techniques & normatives associées**

Architecture réseaux, Cloud computing, Cyber sécurité, Bug Bounty, IA, Normes ISO 27x, Intelligence Juridique & Economique.

▪ **Parcours professionnel s'agissant des expériences significatives**

2021 | Fondatrice du Cabinet DICÉ | Présidente d'ETHICAL FORCE
2020 | Formatrice | Auteure d'Articles & Tribunes dans des revues spécialisées en IT
2018 - 2019 | DGA | Cabinet Ab
2011 - 2017 | Conseil en Organisation et Administration | Confidential
2001 - 2010 | Directrice Juridique | Groupe Hachette Filipacchi Photos
Rédaction & négociation des actes juridiques relevant de divers domaines (contrats IT, CGV, mentions légales, politique de confidentialité, etc.).